

POLITIQUE CULTURELLE

MRC DE NICOLET-YAMASKA

2025-2027



COMMUNAUTÉ

SYNERGIE

PARTAGE

DYNAMISME

SOUTIEN

CONCERTATION

TABLE DES MATIÈRES

1. Mot de la préfète.....	4
2. Mot de la directrice générale.....	5
3. Mise en contexte.....	6
4. Démarche d'élaboration.....	7
5. De la première politique culturelle à aujourd'hui.....	8
6. Les principes directeurs.....	9
7. Les orientations et les engagements.....	10
Orientation 1 - Les citoyen.es comme acteurs participatifs dans sa communauté culturelle.....	10
Orientation 2 - Le dialogue et la synergie transversale avec les divers secteurs d'activités.....	10
Orientation 3 - Le soutien à la diffusion de la culture, des arts et du loisir culturel.....	10
Orientation 4 - La relation dynamique entre la culture, les paysages et les habitants.....	11
Orientation 5 - La mise en place des conditions favorables à la concertation culturelle.....	11
8. Le rôle de la MRC de Nicolet-Yamaska.....	12
9. Remerciements.....	12

MOT DE LA PRÉFÈTE

C'est avec une immense fierté que je vous présente la nouvelle politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska. Ce document est le résultat d'une démarche participative riche en échange et en réflexion, qui illustre notre volonté de placer les besoins et les aspirations culturelles de toute notre population et des différents secteurs d'activités au cœur de nos initiatives.

Cette politique vise ultimement à créer des environnements culturels inclusifs qui encouragent la participation active de chaque citoyen.e. Nous croyons en une société où la culture est un vecteur de liens sociaux et d'épanouissement, et où chaque génération peut s'exprimer et interagir.

Les actions issues de notre précédente politique ont joué un rôle clé dans la construction de notre identité culturelle, favorisant ainsi la mobilisation et la concertation au sein de notre communauté. S'inspirant de l'histoire culturelle et patrimoniale de notre territoire, cette politique repose également sur des principes de transition socioécologique.

Nous espérons contribuer au rayonnement et au dynamisme de notre territoire, en favorisant des synergies entre les divers secteurs d'activités et en reflétant la richesse de notre diversité culturelle.

Geneviève Dubois,
Préfète de la MRC de Nicolet-Yamaska

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec enthousiasme que la MRC assura le déploiement du plan d'action de la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska. Élaborés selon une perspective de transition socioécologique, nos objectifs visent à mettre de l'avant le rôle central de la culture dans les divers secteurs d'activités, favorisant ainsi le développement global de notre collectivité.

Nous sommes fiers que cette politique et son plan d'action soient le résultat d'une démarche collaborative intégrant les dimensions culturelles, sociales, environnementales et économiques, afin de contribuer à la vitalité de nos collectivités.

La MRC de Nicolet-Yamaska vise à être un levier pour le développement en favorisant la participation citoyenne et en soutenant la concertation du milieu culturel. Ainsi, cette politique et son plan d'action établissent un cadre pour soutenir toutes les initiatives visant à préserver et faire rayonner nos richesses culturelles, artistiques et patrimoniales.

Chantal Tardif,
Directrice générale de la MRC de Nicolet-Yamaska

MISE EN CONTEXTE

Territoire principalement agricole situé en bordure du fleuve Saint-Laurent et du lac Saint-Pierre, la MRC de Nicolet-Yamaska est intrinsèquement inscrite dans la transition socioécologique. Or, force est de constater aujourd'hui que la notion même de transition ne peut être mise en œuvre sans penser le développement culturel du territoire.

En 2010, l'UNESCO considère la culture comme un domaine d'activité puissant qui contribue à un développement inclusif et durable. Elle renforce le capital social, dynamise la croissance économique et garantit la durabilité environnementale par le biais du patrimoine matériel et immatériel, des industries créatives et des divers moyens d'expression artistique.

Dans la politique culturelle du Québec de 2018, elle-même inspirée des principes de développement durable, la culture, en tant que dépositaire du savoir, des significations et des valeurs, imprègne tous les aspects de notre vie. Elle détermine aussi la façon de vivre des êtres humains et les relations qu'ils ont les uns avec les autres d'ici et d'ailleurs.

En affirmant son rôle dans le développement culturel, la MRC de Nicolet-Yamaska permet à tous les acteurs de l'écosystème culturel; consommateurs, public, créateurs, artistes, producteurs, diffuseurs, entreprises, organismes, citoyen.es, municipalités, élus, institutions publiques, etc. de considérer les conséquences de leurs décisions et de leurs activités sur la société.

Concrètement, penser au développement culturel au sein de la MRC de Nicolet-Yamaska invite à revitaliser nos municipalités, réutiliser de manière adaptative nos bâtiments patrimoniaux et à équilibrer l'accès au patrimoine culturel grâce au tourisme culturel durable et à la richesse de notre patrimoine naturel. S'inscrire dans la transition invite à prendre un leadership culturel basé sur la compétence, la rigueur, l'engagement, la responsabilité, la participation citoyenne et la créativité.

DÉMARCHE D'ÉLABORATION

La politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska découle d'une démarche participative entreprise en 2022. Cette consultation publique avait pour objectif de sonder les différents secteurs d'activités et la population de la MRC au sujet de leur vision et de leurs besoins en matière de développement culturel.



La nouvelle politique culturelle s'appuie sur les éléments structurants suivants : la politique culturelle du gouvernement du Québec, le plan stratégique de la MRC, le plan de transition écologique de même que diverses propositions issues des consultations publiques réalisées sur tout le territoire entre janvier et mai 2022. Elle s'inspire également des valeurs de l'Agenda 21 de la culture du Québec, qui préconise l'accès à la culture pour tous et la participation culturelle de l'ensemble de la population.

Intersectorielle, la démarche s'est concentrée sur les citoyen.es, les artistes, les travailleur.ses culturels, les organismes culturels de mêmes que sur les secteurs de l'éducation, du communautaire, du tourisme et loisir, de la santé, de l'économie, des Premières Nations Abénakis et des municipalités. De fait, la transversalité de la culture, l'affirmation des identités, la collaboration des secteurs, le soutien des communautés et l'engagement des municipalités convergent pour le développement culturel du territoire.

En somme, la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska pose des bases solides pour être en soutien à l'ensemble des actions qui contribuent à la préservation et au rayonnement des particularités culturelles, artistiques et patrimoniales du territoire.

DE LA PREMIÈRE POLITIQUE À AUJOURD'HUI

En 2000, la MRC de Nicolet-Yamaska s'est dotée de la première politique culturelle pour sa région. Fort de cet avant-gardisme, des actions et des événements ont structuré son identité et contribué à son évolution par la mobilisation et la concertation du milieu culturel :

- Actions de concertation du milieu culturel ;
- Soutien financier des différents acteurs du milieu culturel et remise de prix ;
- Diffusion et communication auprès de la population et des élus ;
- Initiatives communes entre les deux MRC : salon de la culture (bisannuel) ;
- Organisation d'événements ;
- Mobilisation des artistes et professionnel.les de la culture et formation.

La MRC de Nicolet-Yamaska reconnaît l'importance de la culture dans le développement de son territoire et dans le renforcement de son identité si singulière. Elle met tout en œuvre afin de favoriser le soutien et l'engagement des citoyen.es, des artistes et de toutes les personnes qui dynamisent son territoire. Elle est soucieuse de promouvoir une gestion équilibrée et sensible à un milieu en pleine croissance. Elle reconnaît, enfin, la nécessité de mener des actions en concertation avec le milieu, les citoyen.es, les travailleur.ses culturels et l'ensemble des secteurs d'activités sur le territoire.

LES PRINCIPES DIRECTEURS

1.

La politique culturelle doit être accompagnée d'un plan d'action qui contribuera à l'essor et au dynamisme culturel de la région.

4.

Les élus.es portent la vision de la politique culturelle et en assurent le rayonnement grâce à leur leadership politique.

2.

Le renforcement du sentiment d'appartenance au territoire améliore la qualité de vie et l'épanouissement de sa communauté.

5.

La culture permet une ouverture sur le monde et a des répercussions économiques et touristiques importantes sur notre collectivité territoriale.

3.

La mobilisation autour de la culture permet de créer une synergie sur le territoire entre les différents secteurs d'activités, les citoyen.es, les acteur.trices porteurs de culture.

6.

La concertation et le partenariat sont des responsabilités communes pour mettre en valeur, préserver et conserver les particularités culturelles et patrimoniales du territoire.

LES ORIENTATIONS ET LES ENGAGEMENTS

ORIENTATION – 1 – Les citoyen.es comme acteurs participatifs dans sa communauté culturelle

La MRC de Nicolet-Yamaska favorise l'expression d'une citoyenneté active contribuant au dynamisme des milieux de vie et au développement du sentiment d'appartenance).

- **Engagement 1.1** – Informer les citoyen.es des initiatives culturelles
- **Engagement 1.2** – Encourager la participation culturelle élargie et inclusive
- **Engagement 1.3** – Soutenir et promouvoir les initiatives de médiations culturelles
- **Engagement 1.4** – Encourager le déploiement culturel au sein des municipalités

ORIENTATION – 2 – Le dialogue et la synergie transversale avec les divers secteurs d'activités

La MRC de Nicolet-Yamaska favorise le soutien des partenariats, la transversalité de la culture et encourage la mutualisation des connaissances et des ressources entre le secteur culturel et les autres secteurs d'activités.

- **Engagement 2.1** – Favoriser le réseautage et le partage avec le secteur économique
- **Engagement 2.2** – Favoriser le réseautage et le partage avec les secteurs sociaux (éducation, santé et communautaire)
- **Engagement 2.3** – Accroître la mutualisation et l'entraide entre des ressources territoriales

ORIENTATION – 3 – Le soutien à la diffusion de la culture, des arts et du loisir culturel

La MRC de Nicolet-Yamaska encourage le développement culturel en mettant en place les conditions favorables à son rayonnement dans chaque municipalité.

- **Engagement 3.1** – Dynamiser les moyens de communication pour la culture, les arts et les loisirs culturels
- **Engagement 3.2** – Contribuer à la communication et à la diffusion

LES ORIENTATIONS ET LES ENGAGEMENTS

ORIENTATION — 4 — La relation dynamique entre la culture, les paysages et les habitations

La MRC de Nicolet-Yamaska reconnaît l'importance de protéger et valoriser les patrimoines matériels et immatériels présents sur son territoire.

- Engagement 4.1 — Contribuer à la protection et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel
- Engagement 4.2 — Soutenir la vitalité des milieux grâce à la culture

ORIENTATION — 5 — La mise en place des conditions favorables à la concertation culturelle

La MRC de Nicolet-Yamaska s'engage à soutenir la concertation et la transition culturelle de son territoire.

- Engagement 5.1 — Développer une structure de gestion de la culture collaborative et durable à l'échelle du territoire



LE RÔLE DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA

La MRC de Nicolet-Yamaska s'implique dans le domaine culturel depuis sa création en 1982. Dans le cadre du déploiement de la présente politique culturelle, la MRC de Nicolet-Yamaska souhaite poursuivre son rôle de rassembleur auprès du milieu culturel en suscitant, encourageant et facilitant la concertation, le réseautage et le partenariat. La MRC s'engage à être un levier pour le développement culturel de son territoire. Pour ce faire, un comité sera mis en place afin de suivre la mise en œuvre du plan d'action et d'évaluer ses retombées. Un membre de l'équipe de la MRC assumera le rôle de coordination pour en assurer le déploiement.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes ayant participé aux différentes consultations publiques ayant mené à l'élaboration de la nouvelle politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska. Nos remerciements s'adressent plus particulièrement à tous les artistes, aux travailleur.ses culturels, aux organismes culturels, aux citoyen.es, aux intervenant.es sociaux, communautaires, touristiques, aux Abénakis et au milieu des affaires.

Nous exprimons également notre reconnaissance aux interlocuteur.trices du ministère de la Culture et des Communications du Québec ainsi qu'à celles et ceux de toutes nos municipalités, qui ont à cœur leur milieu culturel et qui souhaitent le développement et la préservation d'un milieu de vie stimulant où tous les citoyen.es pourront vivre la culture.

Un dernier remerciement à notre équipe de recherche et rédaction : Aude Porcedda, professeure au Département d'études en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Lina Verville, chargée de projet, Isabelle Lachance, professionnelle de recherche à l'UQTR, Marthe Taillon, agente de développement culturel de la MRC Nicolet-Yamaska (1998-2022).



MRC de Nicolet-Yamaska

www.mrcny.qc.ca

(819) 519-2997

257-1, rue de Monseigneur-Courchesne,
Nicolet, J3T 2C1